

ENTENTE CMAL/COOP. SANTÉ AYLNER

OBJET : Révision budgétaire CMAL/CPAL, Avril 2005

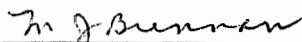
ATTENDU QU'un déficit de 70 000 \$. est appréhendé au budget de fonctionnement de CMAL pour l'année 2005;

ATTENDU QUE ce déficit est dû à la baisse de contribution des médecins aux dépenses de CMAL à cause du départ de deux médecins;

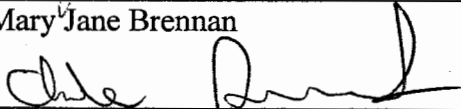
Les prêteurs, Mary Jane Brennan, Bernard Gélinas et Claude Archambault acceptent de donner congé d'intérêts et de capital, pour une période de neuf mois du 1 avril au 31 décembre 2005, sur les sommes qui leurs sont dues par le Centre des professionnels Aylmer Lucerne (dont la Coop. Santé Aylmer est le seul actionnaire) en vertu de l'acte de prêt BMbm2004-12809 du notaire Bernard Marquis

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé à Gatineau ce 17 mai 2005

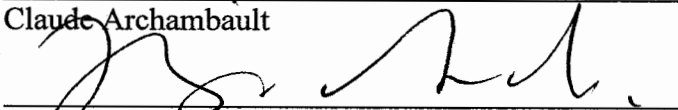
Les prêteurs



Mary Jane Brennan

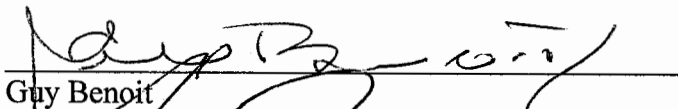


Claude Archambault



Bernard Gélinas

Le Centre des professionnels Aylmer Lucerne représenté par :



Guy Benoit



Luc Gour

*Copie conforme à
l'original.
17 mai 2005
Benoit*